

Ces dimensions indiquent pour la tête une force et un volume plus considérables que chez les autres espèces. En effet, les dents sont plus fortes que chez l'*A. swinderenianus*, et si la tête osseuse n'est pas beaucoup plus longue que chez ce dernier, en revanche elle est incomparablement plus large et plus élevée; ce qui entraîne des différences sensibles dans la hauteur du museau et les dimensions des trous préorbitaires. Les frontaux présentent une élévation et une largeur démesurées qui frappent au premier coup d'œil et contrastent avec l'étroitesse et l'abaissement de la région pariéto-temporale qui semble comme pincée et comprimée latéralement. La crête occipitale est fortement saillante et forme une lame verticale qui augmente beaucoup la hauteur du plan occipital; celui-ci est renforcé le long de sa ligne médiane par une crête très prononcée, même dans le jeune âge, et qui, continuant la crête sagittale des pariétaux, se prolonge en s'atténuant graduellement jusqu'au bord supérieur du trou médullaire. L'os lacrymal très développé arrive en contact et se soude avec l'extrémité supérieure de l'os jugal de manière que l'étroite baguette styloforme du maxillaire qui les renforce en avant n'intervient pas pour former le cadre antérieur de l'orbite, à l'inverse de ce que l'on remarque chez l'*A. swinderenianus*. Le maxillaire inférieur est également plus fort et surtout plus allongé.

Les mœurs de ce nouveau type paraissent semblables à celles des autres types congénériques.

«On ne trouve le *Nsenzi*, écrit le R. P. de Beerst, que dans les roseaux aux bords des rivières. A Mpala, je n'en ai vu qu'un exemplaire; ici, en moins d'un mois j'en ai eu quatre de différentes tailles. Leur chair est très estimée; les indigènes la préfèrent à toute autre, et nous-mêmes nous sommes très heureux de pouvoir nous en procurer de temps en temps. La peau est excessivement délicate; on ne peut l'enlever sans qu'elle se déchire partout, aussi les indigènes se contentent-ils d'en arracher les poils, après avoir assommé la bête en lui brisant le crâne. En raison de sa nourriture, qui semble consister uniquement en roseaux, cette espèce nouvelle mériterait de porter le nom de *Aulacodus calamophagus*.»

DESCRIPTION DE DEUX ESPÈCES NOUVELLES D'OISEAUX DU YUN-NAN,

PAR M. E. OUSTALET.

Le R. P. Soulié qui, après avoir résidé pendant assez longtemps à Tatsien-lou, dans le Setchuan, se trouve maintenant à Tsékou, station située plus au Sud, sur le Haut-Mékong, sur les confins du Yun-nan et du Tibet, a fait parvenir récemment au Muséum une nombreuse série d'Oiseaux dont je n'ai pas encore terminé l'examen, mais dans laquelle j'ai déjà

constaté la présence de deux espèces nouvelles. Ces deux espèces appartiennent l'une au genre *Ianthocincla*, la seconde au genre *Actinodura*, et font partie, par conséquent, de cette nombreuse famille de *Timéliidés* qui compte dans le Setchuan, dans le Tibet chinois et dans le Yun-nan, aussi bien que dans le nord de l'Inde, de si nombreux représentants. Elles peuvent être caractérisées en peu de mots de la manière suivante :

1. ***Ianthocincla Bieti*** n. sp. *I. ocellatæ*, *I. maximæ* et *I. lunulatæ* cognata, primis duabus dorsi maculis albis et nigris, tertiæ capitis caudæque coloribus affinis.

Long. tot., 0 m. 280; alæ, 0 m. 120; caudæ, 0 m. 150; rostri (culm.), 0 m. 024; tarsi, 0 m. 044.

Comme l'indique la diagnose ci-dessus, la *Ianthocincla Bieti* est à peu près intermédiaire entre la *Ianthocincla ocellata* Vigors⁽¹⁾ de l'Himalaya oriental et la *I. maxima* J. Verreaux⁽²⁾ du Moupin, d'une part, et la *Ianthocincla lunulata* J. Verr.⁽³⁾ du Setchuan occidental, du Chensi méridional, du Moupin et du Koukou-Nor, d'autre part. Elle ressemble beaucoup à cette dernière par ses dimensions, par les couleurs et le dessin de ses ailes et de sa queue, les rémiges étant noires, avec un liséré gris cendré sur le bord externe et une tache blanche à l'extrémité, les plumes secondaires largement bordées de roux olive en dehors et marquées de blanc à la pointe, les rectrices médianes étant d'un brun olive tirant au roux, les rectrices latérales d'un cendré bleuâtre, avec une tache noire suivie d'une tache apicale blanche. Ces deux taches existent aussi sur les rectrices médianes, mais sont beaucoup moins étendues que dans les autres plumes. Le dos est d'un brun olive clair, tirant au roux, et parsemé, de même que les couvertures alaires de petites taches noires suivies chacune d'une moucheure blanche. Ces sortes d'ocelles sont exactement semblables à ceux qui ornent le manteau des *Ianthocincla maxima*, *ocellata* et *Arthemisia*⁽⁴⁾ et diffèrent complètement des marques noires, en croissant, qui recourent le manteau de la *Ianthocincla lunulata*. D'autre part, la tête qui est dans cette dernière espèce, d'une teinte assez foncée, offre chez la *Ianthocincla Bieti* exactement la même nuance que le dos, c'est-à-dire un brun olive tirant au roux, mais sans au-

(1) *Proceed zool. Soc. Lond.*, 1831, p. 55 (*Cinclosoma ocellatum*); R. B. Sharpe, *Cat. Birds Brit. Mus.*, 1883, t. VII, p. 382.

(2) *Nouv. Arch. du Mus.*, 1870, t. VI, *Bull.*, p. 36 et pl. III, fig. 15; David et Oustalet, *Oiseaux de la Chine*, 1877, p. 196 et pl. LV (sous le nom de *Cinclosoma maximum*).

(3) *Nouv. Arch. du Muséum*, 1870, p. 36 et pl. III, et 1871, t. VII, p. 41 David et Oustalet, *Oiseaux de la Chine*, p. 195 et pl. LIII (sous le nom de *Cinclosoma lunulatum*).

(4) A. David, *Ann. and Mag. Nat. Hist.*, 1871, 4^e série, t. VII, p. 256; David et Oustalet, *op. cit.*, p. 197 et pl. LIV.

cune tache. Les lores, c'est-à-dire les espaces qui de chaque côté s'étendent entre l'œil et le bec, sont d'un blanc pur et cette tache blanche est rappelée par un petit trait en arrière de l'orbite. Le menton est d'un brun châtain, passant au brun grisâtre lustré sur les plumes des oreilles et la gorge est parsemée de petites taches blanches qui vont en augmentant de grosseur du côté des flancs. Ceux-ci sont d'un brun olive ou roussâtre, tandis que le milieu de l'abdomen est d'un blanc grisâtre. Le bec est jaunâtre, teinté de brunâtre au-dessus et les pattes paraissant avoir été d'un jaune terne et uniforme.

Cette espèce n'est représentée que par un seul et unique exemplaire, de sexe indéterminé.

2. *Actinodura Souliei* n. sp. verticis plumis angustis, elongatis, cinereis, fusco limbatis, dorsi flavi, postice fulvi, plumis lanceolatis, maculâ brunneâ signatis, gulâ ferrugineâ, pectore abdomineque flavescentibus, maculis fuscis et nigricantibus, antice crebris, distinguenda.

Long. tot., 9 m. 240; alæ, 0 m. 106; caudæ, 0 m. 110; rostri (culm.), 0 m. 020; tarsi, 0 m. 030.

Cette espèce, dont le Muséum n'a reçu qu'un seul exemplaire ressemble aux autres *Actinodura* par l'aspect général de son plumage et par le dessin de ses ailes et de sa queue. Mais elle en diffère par sa taille beaucoup plus forte, ainsi que par les couleurs de son manteau et des parties inférieures de son corps. Les plumes primaires offrent, dans leur moitié terminale, comme chez les *Actinodura nipalensis*⁽¹⁾ et *Egertoni*⁽²⁾ un liséré gris clair le long du bord externe mais présentent en outre, à la base et en dehors, une bordure d'un brun rouge, rayée transversalement et régulièrement de noir. Ces raies acquièrent de plus en plus d'importance à partir de la deuxième rémige et se continuent sur les plumes secondaires; elles existent même sur les couvertures primaires dont le fond est gris et qui ont, par conséquent, une tout autre couleur que chez la plupart des *Actinodura* précédemment connues. Les plumes caudales sont également barrées de noir sous un fond brun rouge qui passe au brun terne sur les côtés, mais les bandes transversales s'effacent vers l'extrémité de la plume ou plutôt se fondent dans une bande noirâtre suivie d'un liséré blanc qui sur les rectrices externes remonte un peu sur le côté externe de la plume. Somme toute le dessin de la queue est à peu près le même que chez l'*Actinodura Ramsayi*⁽³⁾ de la Birmanie; mais les autres parties du plumage

(1) *Cinclosoma nipalensis*, Hodgson; *Asiat. Researches*, 1836, t. XIX, p. 145; *Actinodura nipalensis*, Gray, *Gen. Birds*, 1846, t. I, p. 226; Sharpe, *Cat. B. Brit. Mus.*, 1883, t. VII, p. 466.

(2) Gould, *Proceed. zool. Soc. Lond.*, 1836, p. 18; Sharpe, *op. cit.*, p. 463.

(3) Walden, *Ann. and Mag. Nat. Hist.*, 1875, 4^e série, t. XV, p. 402; Ramsay, *Ibis*, 1877, p. 464 et pl. XII; Sharpe, *op. cit.*, p. 464.

n'ont pas du tout le même système de coloration. Le dessus de la tête est garni, en effet, de plumes étroites et allongées qui sur le front sont d'un brun bordé de roux et sur le vertex d'un gris cendré bordé de brun noirâtre; le dos est revêtu de plumes lancéolées, brunes à lisérés fauves, la croupe de plumes floconneuses d'un roux vif, marbré de noir. La gorge est d'un roux ferrugineux, la poitrine d'un fauve pâle, tirant au roux sur les flancs et en arrière et toutes les parties inférieures, depuis le menton jusqu'aux sous-caudales, sont parsemées de taches d'un brun noirâtre, très serrées en avant, plus rares en arrière, tandis que chez toutes les autres *Actinodura* précédemment décrites les parties inférieures du corps sont d'une teinte uniforme. Le bec est d'un brun assez foncé et les pattes sont d'un brun de corne.

Les deux Oiseaux que je viens de décrire d'une façon sommaire méritent, je crois, d'attirer particulièrement l'attention; d'abord parce qu'ils représentent non pas de simples races locales, plus ou moins bien délimitées, mais des formes nettement définies, ensuite parce qu'ils permettent d'étendre notablement du côté du sud-est l'aire d'habitat des genres *Ianthocincla* et *Actinodura*; enfin parce qu'ils viennent renforcer ce contingent d'espèces alpines qui rattache la faune ornithologique du haut Yunnan à celle du Setchuan et du Tibet.

NOTE SUR UNE INCUBATION COMPLÈTE

FAITE PAR UN MÂLE DE CYGNE NOIR (*CYGNUS ATRATUS* LATH),

PAR M. A. MILNE EDWARDS.

Chez les Cygnes noirs d'Australie, les deux sexes partagent les soins de l'incubation, mais la plus forte part revient à la femelle, le mâle ne prenant le nid que quelques heures par jour, quand sa compagne se repose et va chercher sa nourriture, en général de 10 ou 11 heures du matin à 1 ou 2 heures de l'après-midi. C'est aussi la mère qui soigne et réchauffe les petits, le père se bornant à les suivre et à les défendre. Des circonstances particulières m'ont permis de constater que, dans certains cas de force majeure, le mâle pouvait assumer à lui seul les soins de l'incubation, et j'ai cru que ce trait de mœurs méritait d'être signalé à l'attention des naturalistes.

Une paire de Cygnes noirs avait été installée sur une petite pièce d'eau aux environs de Nogent-le-Rotrou, et les conditions dans lesquelles ces Oiseaux étaient placés semblaient si bien leur convenir que jamais ils ne s'éloignaient beaucoup, quoique leurs ailes fussent intactes; quelquefois ils faisaient à plein vol des promenades de plusieurs kilomètres, mais ils étaient bientôt rentrés au logis. Chaque année ils pondaient vers le mois de mars,